





Présentation des émetteurs souverains de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA)

RÉPUBLIQUE DU NIGER

AOÛT 2017

SOYEZ UN INVESTISSEUR AVERTI GRÂCE AUX NOTES D'INFORMATION DE L'AGENCE UMOA-TITRES



Bénin I Burkina Faso I Côte d'Ivoire I Guinée-Bissau I Mali I Niger I Sénégal I Togo

A télécharger sur www.investir-en-zoneuemoa.com



SOMMAIRE

Avant-propos	4
Attestation de l'émetteur	5
Acronymes	6
Bref aperçu du pays	7
Points saillants	8
Principaux indicateurs macroéconomiques	9
1. Présentation générale du pays	10
2. Situation économique récente et perspectives	13
2.1 - Secteur réel	13
2.2 - Finances publiques	21
2.3 - Balance des paiements	23
2.4 - Situation monétaire	25
3. Climat des affaires	27
4. Intégration régionale et commerce	28
5. Facteurs de risques	29
6. Enjeux, défis et perspectives de développement	30
7. Situation de la dette	31
7.1 - Dette extérieure	31
7.2 - Dette intérieure	33
7.3 - Dette de marché en monnaie locale	34
7.4 - Stratégie d'endettement	37
7.5 - Viabilité et soutenabilité	38
Annexes	40
Annexe I : Détail du Stock de la dette extérieure de 2011 à 2015	41
Annexe II : Détail du Stock de la dette intérieure de 2011 à 2015	41
Annexe III : Détail des émissions du Niger de 2013 à 2016	42
Annexe IV : Détail des titres en vie en fin 2016.	43
Lexique	44

AVANT-PROPOS

Les chiffres relatifs aux indicateurs macroéconomiques présentés dans ce document correspondent aux données suivantes :

- réalisations pour la période allant de 2010 à 2012;
- estimations pour la période allant de 2013 à 2015;
- projections pour la période 2016 2017.

ATTESTATION DE L'ÉMETTEUR

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès

MINISTERE DES FINANCES



Attestation de l'émetteur

Je soussigné, Issa DJIBO, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Niger, atteste que les données et informations contenues dans la présente Note d'Information sont conformes à la réalité et qu'elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

L'objectif visé à travers cette note d'information est de porter à l'attention ces investisseurs sur les titres publics émis par l'Etat du Niger toutes les informations utiles à la prise de décisions d'investissement.

Toutefois, je rappelle que les informations et analyses prospectives présentées dans ce document, sont basées sur des projections établies à partir d'hypothèses qui sont entachées d'incertitudes pouvant entraîner des différences entre les réalisations effectives et les performances économiques attendues.

Cette note d'information, publiée en début de chaque année, sera mise à jour chaque fois que nécessaire, afin de rendre compte :

- de l'évolution de la situation économique du Niger;
- de la disponibilité ou de la mise à jour des données économiques ;
- de changements majeurs intervenus.



BP: 226 Niamey-Niger

Tel. (227) 20 73 44 21 E-mail. cabinet@tresor.ne Fax. (227) 20 72 37 54

ACRONYMES

AID (IDA en anglais): Association Internationale pour le Développement

ANCMU: Agence Nationale de la Couverture Maladie Universelle

ANPE: Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BNDE : Banque Nationale de Développement Economique

CFA : Communauté Financière Africaine

CIRDI : Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements

CNIP : Conseil National des Investisseurs Privés

DDP : Direction de la Dette Publique

FAD : Fonds Africain de Développement

FBCF: Formation Brute de Capital Fixe

FMI : Fonds Monétaire International

: Initiative d'Allègement de la dette multilatérale

Initiatives 3N : les Nigériens Nourrissent les Nigériens

institut National de la Statistique

: Initiative pour la Transparence des Industries Extractives

MIGA : Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (En français)

OIG : Organisations Intergouvernementales

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PDES : Plan de Développement Economique et Social

PDS : Plan de Développement Sanitaire

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PNDS : Plan National de Développement Sanitaire

PPP : Partenariat Public-Privé

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés

PSEF : Plan sectoriel de l'Education et de la Formation

SDRP : Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté

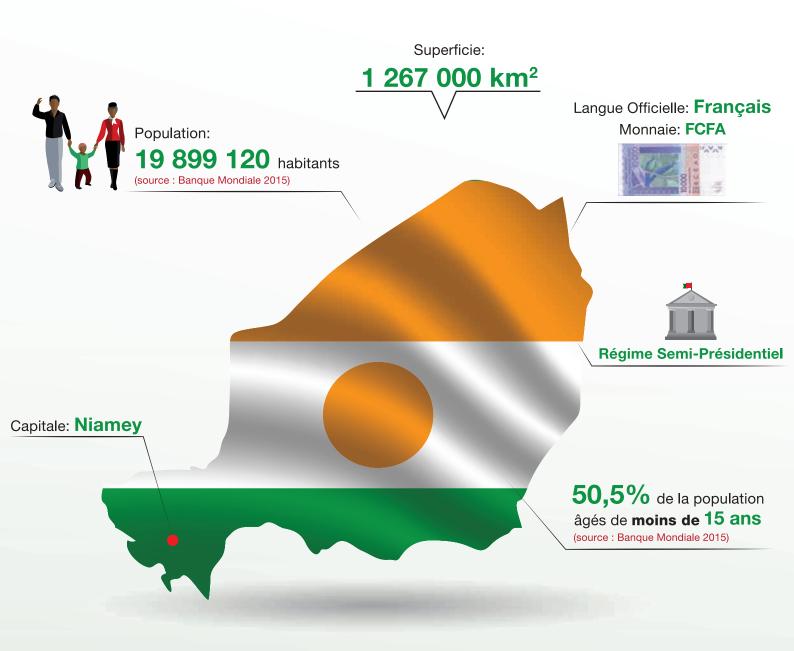
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine

UNESCO: Organisation des Nations unies

VA : Valeur Actualisée

BREF APERÇU DU PAYS



PIB Nominal en 2015:
4 224,7 milliards FCFA

Le Niger est l'un des plus grands producteurs d'uranium au monde.

▶ Une économie basée sur l'agriculture, l'industrie

extractive et le commerce

(source : Banque Mondiale 2015)

POINTS SAILLANTS

a croissance du Niger reste soutenue, mais les risques liés à la dette augmentent. En dépit d'un environnement extérieur difficile, l'économie du Niger connaît une performance satisfaisante. Les conséquences des faibles précipitations et de l'insécurité sur la production de l'uranium ont été compensées par la hausse des revenus pétroliers.

En 2014, la croissance économique s'est accélérée, selon les estimations, à 7%, grâce à la bonne campagne agricole et aux grands projets d'investissements publics. En 2015, la croissance s'est ralentie à 3.6% en raison de la baisse de la production agri-

cole et dans l'industrie extractive. La croissance économique reste tributaire des conditions climatiques, des projets d'investissement à grande échelle dans les industries extractives et des conditions sécuritaires. Les risques liés à la viabilité de la dette, encore modérés en 2014, ont connu une progression rapide en 2015 du fait de la hausse des emprunts en vue du financement de nouveaux investissements dans le secteur des industries extractives, malgré la baisse des prix de l'uranium et du pétrole.

L'évolution de quelques indicateurs clés est fournie ci-après :

- le taux de croissance du PIB devrait amorcer une reprise pour se situer à 5,8% en 2016 et 9,6% en 2017, après une croissance estimée à 3,6% en 2015;
- le taux d'investissement, estimé à 38,8% du PIB en 2015, est prévu à 42,8% en 2016 et 37,6% en 2017;
- le déficit budgétaire du Niger s'est fortement creusé en 2014 en se situant, selon les estimations, à 8,1% du PIB. Il s'améliorerait légèrement en ressortant à 6,6% du PIB en 2015 et à 6,0% du PIB en 2016. Les mesures de consolidation budgétaire prévues par les autorités du

Niger devraient permettre de ramener le déficit budgétaire à 2,1% du PIB en 2017, soit en dessous de la norme communautaire fixée à 3% du PIB;

- l'inflation établie à 1% en 2015, devrait atteindre en moyenne 2,2% sur la période 2016-2017;
- le déficit du compte courant, estimé à 19,2% du PIB en 2015, s'établirait à 22,2% du PIB en 2016 puis à 17,1% du PIB en 2017;
- le stock de la dette publique est estimé à 36,4% du PIB en 2015.

PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

(Montant en milliards de FCFA, sauf indications contraires)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PIB Nominal	419,2	3 024,3	3 544,2	3 788,3	4 076,6	4 224,7	4 641,3	5 277,9
Poids du secteur (en % du PIB)								
- Primaire	40,9	38,3	38,1	35,8	36,5	36,4	35,5	32,7
- Secondaire	15,6	15,9	21,1	21,6	19,9	17,6	20,2	24,6
- Tertiaire	43,5	45,7	40,8	42,6	43,6	46,0	44,4	42,7
Taux de croissance réel du PIB (en %)	8,4	2,3	11,9	5,3	7,0	3,6	5,8	9,6
Contribution à la croissance (en points de %) :								
- Primaire	6,6	-1,3	6,4	-0,2	3,7	1,4	2,6	1,8
- Secondaire	0,9	0,8	5,6	2,0	-0,2	-1,3	3,2	4,8
- Tertiaire	0,8	2,8	-0,1	3,5	3,6	3,5	0,0	3,1
Taux d'investissement (en % du PIB) - dont Investissement public (en % du PIB)	41,8 7,7	38,4 6,8	36,2 11,1	36,2 17,8	37,8 21,0	38,8 19,0	42,8 18,9	37,6 15,4
Taux d'inflation moyen annuel (en %)	0,9	2,9	0,5	2,3	-0,9	1,0	2,4	2,0
Recettes totales et dons	505,4	781,5	954,0	1 090,9	1 124,8	1 185,0	1 273,9	1 376,8
Recettes totales/PIB (en %)	17,8	25,8	26,9	28,8	27,6	28,0	27,4	26,1
Dépenses globales	572,8	865,5	993,7	1 188,0	1 452,2	1 471,7	1 551,9	1 499,9
Dépenses globales/PIB (en %)	20,2	28,6	28,0	31,3	35,6	34,8	33,4	28,4
Solde budgétaire global, avec dons	-67,4	-84,0	-39,7	-97,1	-327,4	-286,6	-277,9	-123,1
Solde du compte courant (en % du PIB)	-	-22,3	-14,7	-15	-15,8	-19,2	-22,2	-17,1
Dette/PIB (en %)	-	18,9%	19,2%	20,3%	22,1%	36,4%	-	-

Source : BCEAO, services nationaux, FMI

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

Généralités -

a République du Niger est une république démocratique dotée d'un régime semi-présidentiel. La langue officielle est le français. Les langues nationales sont au nombre d'une dizaine dont la plus parlée est l'haoussa (55,6% de la population), langue afro-asiatique, parlée en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le pays est divisé en huit (8) régions: Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillaberi et Zinder. Chaque région porte le nom de sa capitale. Les régions sont divisées en soixante-trois (63) Départements depuis 2012 ayant à leur tête des Préfets. La capitale, Niamey, est une communauté urbaine distincte.

Situation géographique

La République du Niger est un pays enclavé dans le cœur de l'Afrique de l'Ouest. Il est limité par l'Algérie et la Libye au Nord, le Mali à l'Ouest, le Burkina Faso et le Bénin au Sud-Ouest, le Nigéria au Sud et le Tchad à l'Est.

La superficie totale du pays est de 1 267 000 km². En raison de conditions climatiques ou de sols défavorables, seule la moitié de cette superficie est habitable. Son climat est tropical de type soudanien. Il se caractérise par deux principales saisons: une très longue saison sèche qui dure environ huit (8) mois et une courte saison des pluies qui dure environ quatre (4) mois.

La majorité du territoire est située dans les zones aride et semi-aride que sont le Sahara et le Sahel. Les régions méridionales, dans la vallée du fleuve Niger et à la frontière avec le Nigéria, bénéficient d'un climat plus humide. La frontière libyenne est marquée par les plateaux du Manguéni, du Tchigaï et du Djado, qui surplombent au Sud le désert du Ténéré. Celui-ci occupe la partie orientale du Niger. Il est borné à l'Ouest par le massif de l'Aïr, où se trouve le point culminant du pays, le mont Indoukat-n-Taglès, qui s'élève à 2 020 m d'altitude. Au Sud-Est, à la frontière avec le Nigéria et le

Tchad, se trouve le lac Tchad. Le Sud-Ouest, enfin, est occupé par le bassin du fleuve Niger.

Population ——

Le Niger compte actuellement 19,9 millions d'habitants et affiche l'un des taux de croissance démographique les plus élevés au monde (3,9% par an en 2012) selon la Banque Mondiale en 2015. La forte croissance démographique s'explique par un taux de fécondité très élevé. La population est jeune: en moyenne 50,4% de la population totale, dont l'âge moyen est de 15 ans.

La population urbaine représente 18,5% des habitants et est essentiellement concentrée à Niamey. La densité de la population se chiffrait à 15,65 habitants au km² en 2015 selon la Banque Mondiale.

Système politique

Le Président de la République est le Chef de l'État et le Premier Ministre est le Chef du Gouvernement. Le régime politique est de type multipartite. Le Gouvernement détient le pouvoir exécutif; l'Assemblée nationale, le pouvoir législatif. Le pouvoir judiciaire est indépendant des deux autres pouvoirs.

Selon les termes de la Constitution, le Président est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq (5) ans renouvelable.

Le Niger a connu les Présidents suivants: Hamani Diori (1960 – 1974), Seyni Kountché (1974-1987), Ali Saïbou (1987-1993), Mahamane Ousmane (1993-1996), Ibrahim Baré Maïnassara (1996-1999), Daouda Mallam Wanké (1999), Mamadou Tandja (1999-2010), Salou Djibo (2010 – 2011) et Mahamadou Issoufou (depuis 2011).

L'assemblée représentative de la République du Niger est l'Assemblée Nationale qui réunit cent-treize (113) députés. Ses membres sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq (5) ans. Le pays est divisé en cent cinq (105) circonscriptions qui élisent un député sur un mode proportionnel. Le seuil minimal pour qu'un parti puisse avoir un député est de 5%.

Huit (8) sièges sont attribués pour représenter des minorités nationales. Le pouvoir judiciaire nigérien est composé de quatre (4) hautes Cours: la Cour d'Appel; la Cour Suprême; la Haute Cour de Justice et la Cour de Sécurité de l'État.

Santé

La politique sanitaire du Niger s'inscrit dans le cadre du Plan de Développement Sanitaire (PDS 2011-2015), qui vise l'atteinte des objectifs de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), à travers la revitalisation des soins de santé primaire.

Les questions relatives à la disponibilité des moyens de fonctionnement, aux ressources humaines, à la participation communautaire à la prise en charge de la santé ainsi qu'au renforcement de la santé de la mère et de l'enfant sont au cœur des préoccupations des autorités sanitaires.

Les dépenses publiques globales en matière de santé devraient atteindre 247,7 milliards FCFA (en 2015), soit une progression de 51,1% par rapport à 2010. Le pourcentage du PIB consacré aux dépenses de santé passerait ainsi de 6,0% en 2010 à 6,2 % en 2015

Selon les données de la Direction Générale de l'Institut National de la Statistique publiées en 2013, l'infrastructure sanitaire publique du Niger est composée de: 3 hôpitaux nationaux; 6 hôpitaux régionaux; 33 hôpitaux de district; 3 maternités de référence; 645 Centres de Santé Intégrés de type I; 222 Centres de Santé Intégrés de type II; 2 443 cases de santé.

Education -

L'éducation au Niger reste un objectif important pour les Gouvernements successifs, car la population est très jeune. Le Gouvernement nigérien se concentre sur l'amélioration des performances à long terme du secteur de l'éducation, à travers le lancement de plusieurs grandes réformes.

Le secteur de l'éducation est confronté à différents défis qui affectent les progrès déjà réalisés. La couverture de l'éducation primaire universelle et l'achèvement du primaire sont entravés par une forte croissance de la population, un faible taux de scolarisation et un taux d'abandon élevé. Les taux d'ac-

cès et d'achèvement sont encore plus faibles chez les groupes vulnérables, notamment les filles dans les zones rurales, les enfants de nomades et les enfants handicapés.

Les chocs climatiques fréquents affectent également le secteur de l'éducation au Niger.

Le Plan Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF 2014-2024) réaffirme l'engagement du Gouvernement à faire de l'éducation et de la formation une priorité à travers l'amélioration de la qualité et l'accès à l'éducation de base.

Deux secteurs dans le système éducatif nigérien cohabitent à ce jour: (i) l'éducation formelle qui est composée de l'éducation préscolaire, de l'enseignement élémentaire, de l'enseignement moyen et secondaire général, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur; et (i) l'éducation non formelle qui comprend l'alphabétisation, les classes passerelles et les écoles de seconde chance.

D'après les données de l'UNESCO (en 2014), le taux brut de scolarisation au primaire est de 70,6%, le taux d'achèvement du primaire est de 58,6%, celui de l'achèvement du 1er cycle du secondaire est de 13,0% et le taux d'enfants non scolarisés est de 38,2%.

Emploi ————

Le chômage et le sous-emploi, surtout des jeunes diplômés, constituent des préoccupations constantes au Niger. Selon le Fond Monétaire International (rapport 2013), il a été dénombré 7 363 diplômés sans emploi au Niger, majoritairement composés de jeunes dont 52,5% d'hommes et 47,5% de femmes.

Les études et les données de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) montrent, par ailleurs, que les chômeurs se réinsèrent difficilement sur le marché du travail. La durée moyenne de chômage a été estimée à environ cinq (5) ans dans la capitale. Le taux de chômage général est estimé à 15,9%. Il est plus élevé en milieu urbain (19,4%) qu'en milieu rural (15,1%).

Le chômage des jeunes en milieu rural est lié au déficit d'emplois productifs et à l'effet des crises alimentaires qui les contraint à migrer vers les centres urbains, où ils sont confrontés à une situation de précarité.

Les raisons du chômage et de la précarité dans l'emploi sont liées notamment à l'absence d'une bonne articulation entre le marché du travail, la formation professionnelle et la politique de soutien à l'entreprenariat. A cela s'ajoutent la faible qualité du climat des affaires, la dispersion des structures de soutien à l'emploi et la structure de l'économie nationale caractérisée par le poids important du secteur informel et la faiblesse du secteur secondaire.

Au regard des contraintes identifiées, le principal défi lié à la promotion de l'emploi et du travail décent consistera à réussir la valorisation des avantages comparatifs pour pouvoir créer des emplois dans les secteurs porteurs de croissance économique (agriculture et agro-industrie, mines, pétrole, artisanat, tourisme, etc.) tout en encourageant l'entreprenariat.

Secteurs clés de l'économie

En 2015, les principaux secteurs clés de l'économie sont :

- le secteur primaire qui représente 36,4% du PIB, reste dominé par l'agriculture et l'élevage;
- le secteur secondaire, estimé à 17,6% du PIB, est essentiellement formé de l'industrie extractive;
- le secteur tertiaire représentant 46% du PIB, est dominé par le commerce et les services, notamment ceux fournis par l'administration publique.

L'activité économique par secteur se répartit comme suit :

Répartition de l'activité économique par secteur	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Valeur ajoutée (en % du PIB)	36,4	17,6	46,0
Contribution à la croissance (en points de pourcentage)	1,4	-1,3	3,5

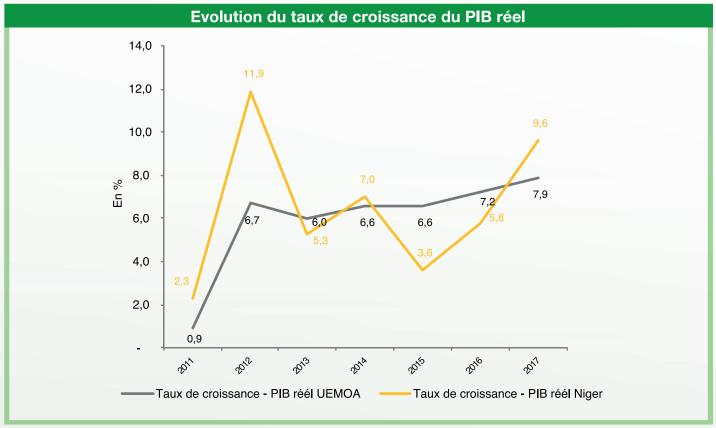
Source: Services nationaux, BCEAO

2. SITUATION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES

2.1 SECTEUR RÉEL

'économie nigérienne a connu une forte croissance en 2012, le taux de croissance réel du PIB étant passé de 2,3% en 2011 à 11,9% en 2012. A compter de 2013, les conditions météorologiques défavorables ont occasionné une

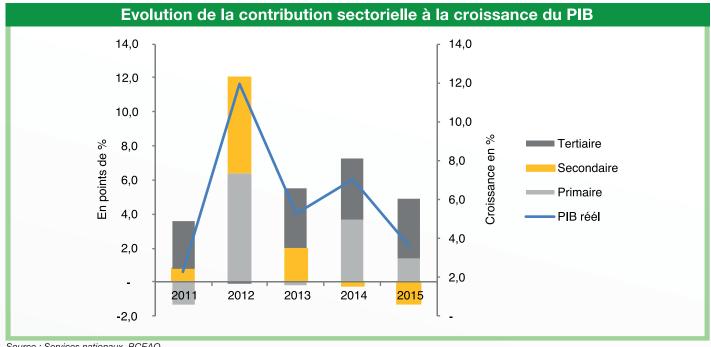
décélération de la croissance du PIB réel à 5,3%, avant un nouveau rebond estimé à 7% en 2014, grâce à la hausse de la production agricole favorisée par une bonne pluviométrie.



Source: Services nationaux, BCEAO

En 2015, le taux de croissance du PIB réel du Niger est estimé à 3,6%, en baisse par rapport à 2014. Cette décélération s'explique principalement par un ralentissement de la production dans le secteur primaire (1,4%) dû à une baisse de la production de l'uranium et du pétrole ainsi qu'une faible produc-

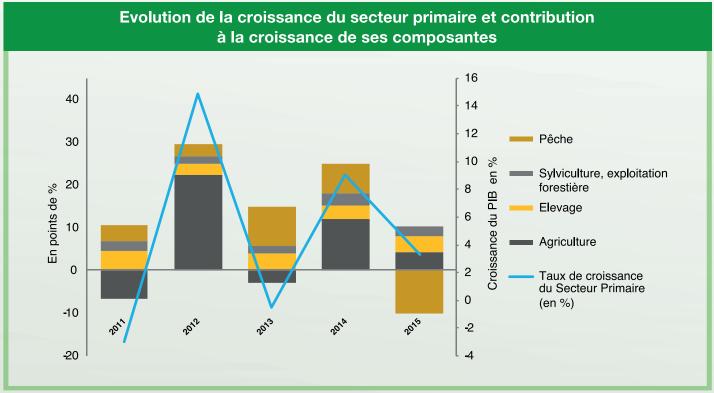
tion agricole durant la campagne agricole 2015/2016, liée à une faible pluviométrie. L'évolution générale récente de la trajectoire de la croissance, montre qu'elle reste fortement tributaire des facteurs climatiques.



Source: Services nationaux, BCEAO

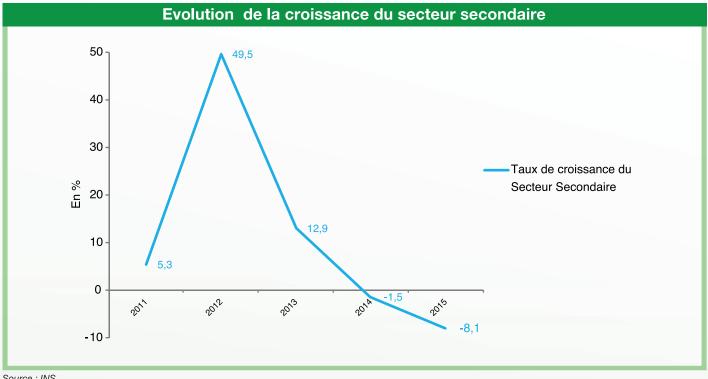
Le **secteur primaire** explique une part importante de la croissance de l'économie nigérienne. En 2013, suite à un arrêt précoce des pluies occasionnant la chute de la production agricole, notamment un recul de la production du niébé et des céréales, le Niger a enregistré une forte décélération de sa croissance. Toutefois, grâce au succès des investissements réalisés dans le cadre de l'initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens) avec une progression des cultures irriguées, l'agriculture a enregistré un rebond à partir de 2014, avec une contribution à la croissance du PIB de 3,7 points de pourcentage sur une croissance réelle totale estimée à 7,0%. En 2015, le secteur primaire a enregistré une nouvelle décélération, sa contribution à la croissance n'étant que de 1,4 point de pourcentage, expliquant le ralentissement observé au niveau de la croissance du PIB. Cette décélération est notamment le fait d'un repli de la production agricole.

La répartition de la croissance dans les principaux sous-secteurs d'activités primaires s'illustre comme suit:



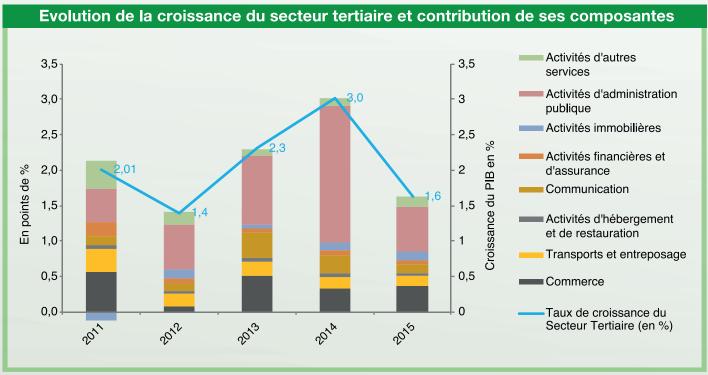
Source: INS

Suite à l'arrêt des activités de la SORAZ, le secteur secondaire a connu une baisse importante de la production pétrolière en 2013, occasionnant ainsi la chute du taux de croissance du secteur secondaire à 12,9% après une forte hausse de 49,2% en 2012. Selon les estimations, le ralentissement du secteur secondaire s'est poursuivi en 2014, avec un recul de sa croissance réelle de 1,5% et une forte contraction de 8,1% en 2015 due au ralentissement substantiel de l'activité au niveau des différentes composantes, notamment les activités extractives (production d'uranium et de pétrole) (voir graphique ci-dessous).



Source: INS

Le secteur tertiaire représente 36,4% du PIB en 2015, avec un taux de croissance du PIB réel de 1,6% contre 3,0% en 2014, du fait de la forte contraction des services rendus par l'administration, malgré un certain dynamisme du commerce et des autres services.

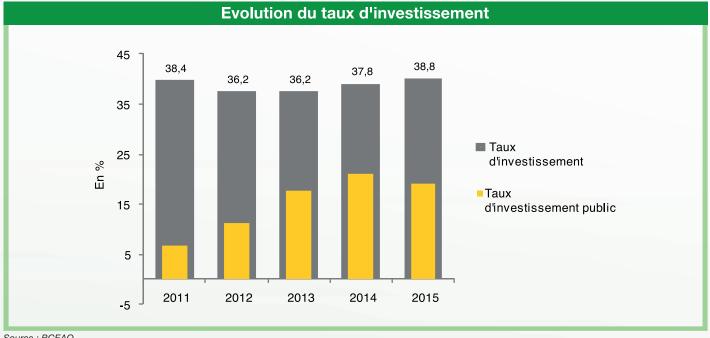


Source: INS

Du côté de la demande et selon les estimations, la consommation finale a augmenté de 8,9% en 2015, contre une progression de 7,8% en 2014. Cette variation s'explique par la hausse de l'offre des produits liée à la bonne campagne agricole 2014/2015. La consommation privée représente 68,9% du PIB en 2015, contre 67,6% l'année précédente. Ainsi, la consommation finale occupe une place prépondérante dans la détermination du PIB, soit plus de 86% du PIB en 2015.

En ce qui concerne l'investissement total, la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a progressé en

volume de 5,7% en 2015 contre 12,8% un an plus tôt. Cette décélération est attribuable à la fin des travaux observée dans certaines sociétés minières et pétrolières. Quant à la FBCF publique, elle s'est illustrée par une progression en volume de 6% en 2015 contre 5,4% en 2014, due essentiellement aux investissements dans les infrastructures routières, alors que la FBCF privée a enregistré une baisse en volume de 5,5% en 2015 contre 16,2% l'année précédente. Le taux d'investissement total s'établirait à 38,8% du PIB en 2015, en progression de 2,6 points de pourcentage par rapport à 2013.



Source : BCEAO

Les exportations sont estimées à 625,3 milliards FCFA en 2015 contre 715 milliards FCFA en 2014, soit une baisse de 12,6% due à une diminution des ventes à l'étranger des produits miniers et pétroliers. Cette baisse combinée à une hausse des

importations, notamment des combustibles et des machines, a aggravé le déficit du commerce extérieur qui se situerait à 13,1% du PIB en 2015 contre 9% en 2014.

L'évolution de la demande est présentée ci-dessous:

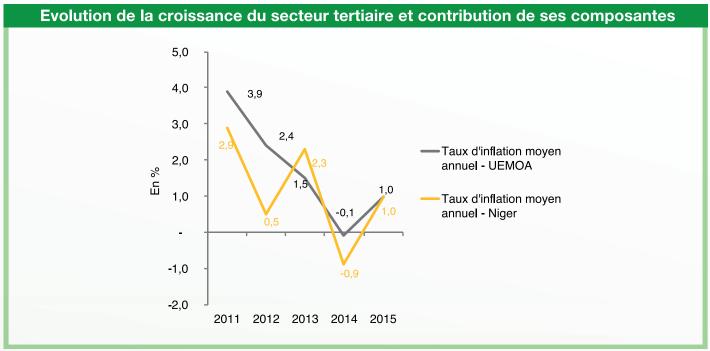
Evolution réelle de la demande et de ses composantes

(évolution en %)

Composantes	2012	2013	2014	2015
Consommation finale	7,7	5,5	7,8	8,9
Consommation finale publique	7,3	6,3	22,6	13,5
Consommation finale privée	7,8	5,4	4,9	7,9
Formation brute de capital fixe	8,4	8,5	12,8	5,7
FBCF publique	118,4	22,8	5,4	6,0
FBCF privée	-9,2	3,0	16,2	5,5
Importations de biens et services	-6,1	2,6	8,6	8,9
Exportations de biens et services	22,9	6,5	-8,9	-12,6

Source : INS, BCEAO

Concernant l'évolution des prix, celle-ci dépendant essentiellement de l'approvisionnement en denrées alimentaires, l'inflation présente une forte volatilité d'année en année, mais demeure toujours en dessous de la norme de 3% retenue dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA. Après une baisse générale des prix de 0,9% en 2014, l'inflation a enregistré une hausse pour se situer à 1% en 2015. L'évolution de l'inflation est illustrée par le graphique ci-après :

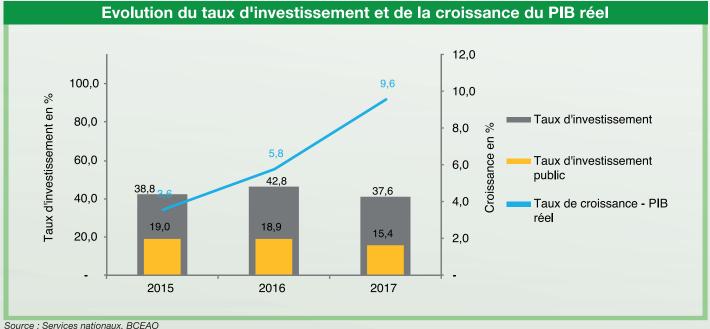


Source: Services nationaux, BCEAO

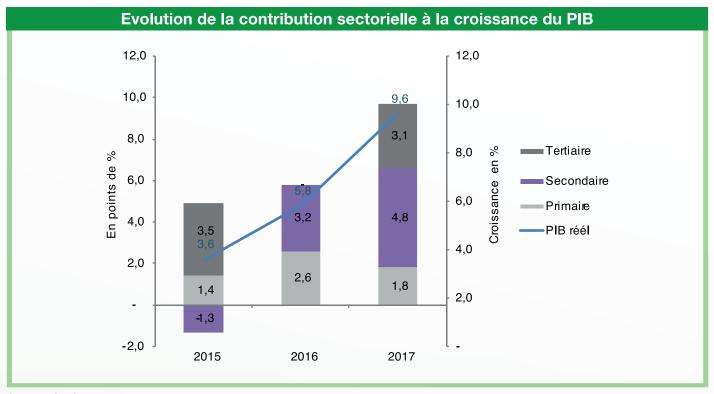
Situation 2016 et Perspectives

Grâce au regain d'activité dans les sous-secteurs des industries extractives et manufacturières, de la bonne tenue de l'agriculture, de la poursuite des chantiers d'infrastructures et du dynamisme des

activités commerciales et des services, l'économie nigérienne devrait enregistrer une croissance réelle plus forte de son PIB en 2016 et 2017, respectivement de 5,8% et 9,6%. Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la croissance réelle du PIB.



Plus particulièrement, cette progression de la activités du secteur secondaire, comme illustré croissance s'expliquerait par le dynamisme des ci-après :

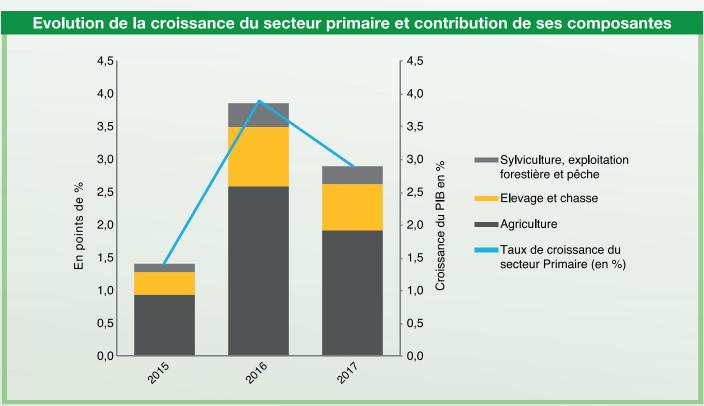


Source : BCEAO

Les performances attendues en 2016 sont portées par les secteurs secondaire et primaire alors que celles de 2017 sont attribuables aux secteurs secondaire et tertiaire.

Le secteur primaire verrait sa valeur ajoutée

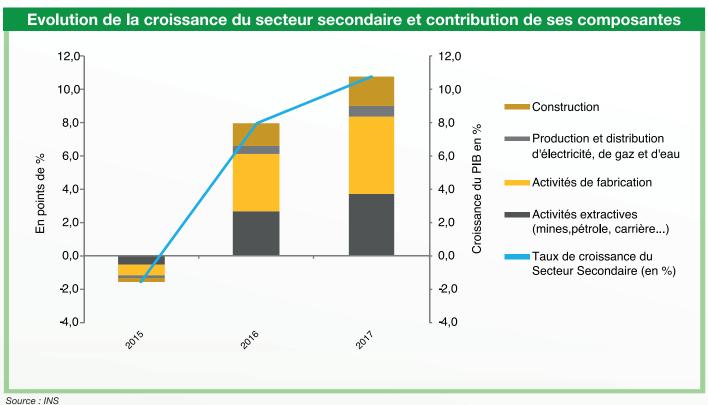
croître de 3,9% en 2016 et 2,9% en 2017. Cette progression de l'activité est notamment attribuable à l'amélioration de la production agricole induite par la poursuite de la mise en œuvre de l'Initiative 3N.



Source : INS

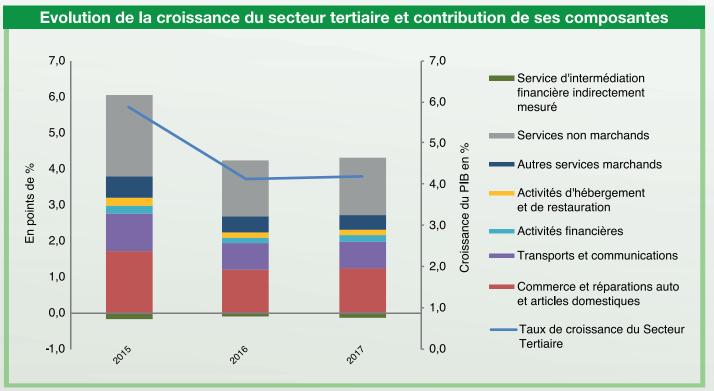
S'agissant du **secteur secondaire**, sa valeur ajoutée s'améliorerait en s'affichant respectivement à 7,9% et 10,7% en 2016 et 2017. Cette amélioration

serait le résultat du regain des activités extractives et manufacturières.



La croissance du **secteur tertiaire** se stabiliserait à 4,1% en 2016 et 2017, du fait de la stabilité de la croissance de l'activité dans les sous-secteurs du commerce et des services non marchands qui constituent l'essentiel des activités du secteur tertiaire.

L'évolution du secteur tertiaire est illustrée par le graphe ci-après:



Source: INS

Du côté de la **demande**, la consommation finale contre une progression de 8,9% en 2015. augmenterait de 4,2% en 2016 et de 4,9% en 2017, L'évolution de la demande est illustrée ci-après:

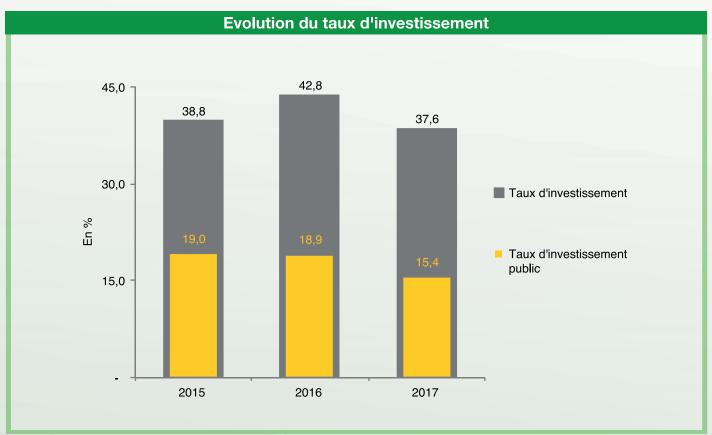
Evolution réelle de la demande (en %)

Composantes	2015	2016	2017
Consommation finale	8,9	4,2	4,9
Consommation finale publique	13,5	4,3	3,6
Consommation finale privée	7,9	4,2	5,2
Formation brute de capital fixe	5,7	-3,2	6,8
FBCF publique	6,0	-4,4	9,3
FBCF privée	5,5	-2,6	5,7
Importations de biens et services	8,9	18,3	5,1
Exportations de biens et services	-12,6	20,0	38,2

Source: INS, BCEAO

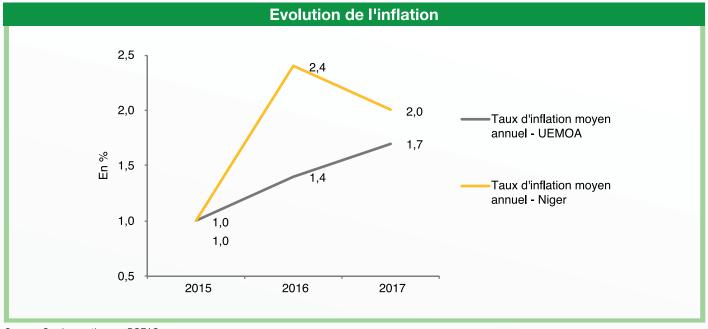
En ce qui concerne la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF), elle connaîtrait une baisse en 2016 de 3,2% contre une hausse de 5,7% en 2015. Cette décélération est attribuable à la baisse conjointe de l'investissement public et de l'investissement privé imputable à l'achèvement des principaux chantiers publics dont la construction de la partie nigérienne

de la boucle de chemin de fer Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Abidjan. Cependant en 2017, l'évolution de la FBCF est prévue à la hausse en affichant une croissance de 6,8%. Le taux d'investissement s'établirait à 42,8% et 37,6% du PIB respectivement en 2016 et 2017, contre 38,8% du PIB en 2015 (voir graphique ci-dessous).



Source: Services nationaux, BCEAO

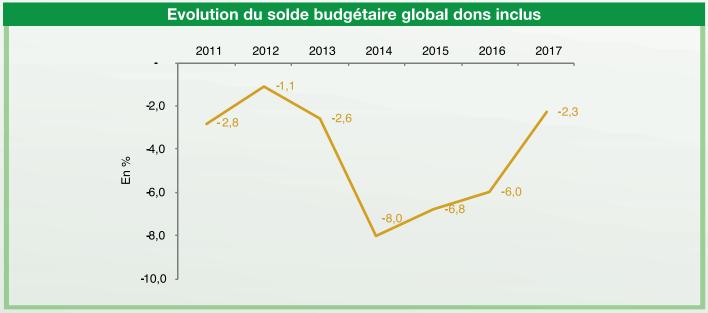
Le taux d'inflation moyen annuel (IPC) devrait s'élever à 2,4% en 2016 et 2,0% en 2017. Cette hausse serait attribuable au raffermissement des cours mondiaux des produits alimentaires et énergétiques. Les perspectives d'évolution de l'inflation au Niger se présentent comme suit :



Source: Services nationaux, BCEAO

2.2. Finances publiques

L'évolution du déficit budgétaire de l'Etat du Niger est illustrée ci-après :



Source : BCEAO

Le Niger a connu un fort déficit budgétaire estimé à 8% du PIB en 2014 dû à un accroissement des dépenses totales imputable aux dépenses en biens d'équipement résultant de la hausse des investissements sur ressources budgétaires (+66%) et aux

dépenses courantes notamment la prise en charge des salaires et des dépenses relatives au renforcement des moyens de fonctionnement de l'administration et la gestion du contexte sécuritaire.

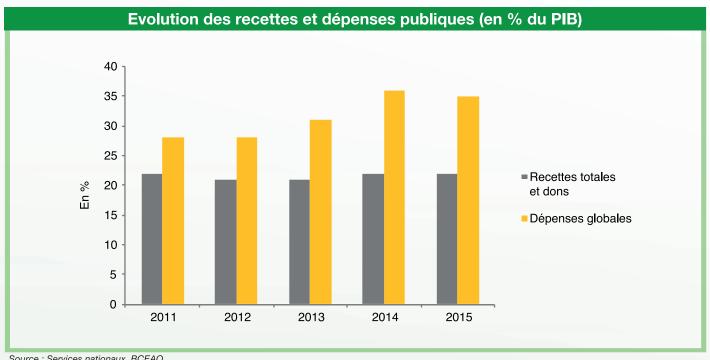
Au titre de 2015, les dépenses globales sont estimées à 34,8% du PIB contre 35,6% du PIB en 2014. La hausse des dépenses globales est liée à l'augmentation des dépenses courantes estimées à 667,2 milliards de FCFA en 2015 contre 595,2 milliards en 2014, atténuée par celle des investissements sur ressources internes qui se sont élevées à 471,7 milliards de FCFA en 2015 contre 569,2 milliards un an auparavant.

Parallèlement, les recettes budgétaires se sont accrues de 5,3%, représentant 21,9% du PIB en 2015 contre 22,1% du PIB en 2014. Cette hausse

est essentiellement attribuable aux efforts du Gouvernement pour renforcer le recouvrement des recettes fiscales estimées à 877,9 milliards de FCFA en 2015 contre 821,6 milliards en 2014, soit un rebond de 7%.

Ces efforts ont permis d'améliorer le déficit budgétaire estimé à 6,8% du PIB en 2015, en recul de 1,2 point de pourcentage par rapport à l'année précédente.

L'évolution des recettes et des dépenses publiques de 2011 à 2015 ci-après, illustre celle du déficit budgétaire depuis 2011 :



Source: Services nationaux, BCEAO

Depuis 2011, les recettes sont restées relativement stables avoisinant un taux de 22% du PIB, contrairement aux dépenses qui connaissent une hausse considérable en 2014 et 2015, représentant respectivement 36% et 35% du PIB. Ce niveau important s'explique par l'augmentation des militaires imputable à la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire. Conformément aux priorités établies dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) de 2012 à 2015, plusieurs investissements en infrastructures devraient être réalisés, ce qui a entraîné un accroissement des emprunts intérieurs, notamment auprès de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Ainsi, le solde budgétaire global demeure supérieur à la norme communautaire de 3% du PIB. Sur la période allant de 2015 à 2017, la gestion des

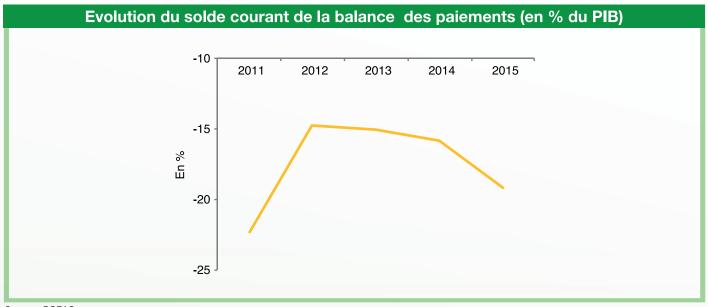
finances publiques devrait s'améliorer grâce notamment à un recouvrement plus important des recettes fiscales qui passeraient de 877,9 milliards de FCFA en 2015 à 1 070,2 milliards en 2017, soit un accroissement de 21,9%.

Quant aux dépenses globales, elles baisseraient d'un point de pourcentage du PIB en 2016 et de 6,0 points en 2017 en se situant à 28,4% en 2017 contre 34,8% en et 33,4% en 2016. Simultanément, les dépenses d'investissement connaîtront une baisse en raison de l'achèvement des chantiers publics principalement celui de la construction de la boucle du chemin de fer Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Abidjan. Ainsi, les dépenses d'investissement estimées à 11,2% du PIB en 2015 ressortiraient à 9,8% et 8,7%, respectivement en 2016 et 2017.

2.3. Balance des paiements

L'évolution du solde courant de la balance des paiements indique une amélioration entre 2011 et 2012. Cette amélioration est attribuable à une hausse de la balance commerciale de 22,8%, suite à un accroissement des exportations (22,9 %) et

une baisse des importations (6%). Le solde courant s'est stabilisé entre 2012 et 2014, avant de connaître une dégradation en 2015, passant d'un déficit de 15,8% du PIB en 2014 à 19,2% en 2015, comme l'illustre le graphique ci-après :



Source : BCEAO

Dans un contexte de hausse des importations liée à l'intensification des investissements, les exportations de pétrole et d'uranium se sont inscrites en baisse en 2015. Cette évolution s'est traduite par une dégradation de la balance commerciale et celle des services du compte courant, dont le solde a été

légèrement atténué par une hausse des revenus secondaires (structurellement positifs) et une légère résorption de la balance des revenus primaires (structurellement négatifs).

Le détail de l'évolution du compte de transactions courantes est présenté ci-après :

Compte de transactions courantes (en milliards de FCFA)

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Balance des services	-378,0	-385,1	-410,8	-375,5	-393,3	-475,4	-496,1
Revenus primaires	-24,1	-69,1	-91,3	-73,4	-38,9	-45,1	-115,6
Revenus secondaires	161,9	167,8	146,0	171,8	174,4	145,2	138,5
Exportations FOB	599,4	736,4	784,6	715,0	625,3	750,5	1037,1
Importations FOB	1 034,5	971,5	996,9	1 083,0	1 179,4	1395,0	1466,4
Balance commerciale	-435,1	-235,2	-212,3	-368,0	-554,1	-644,4	-429,4
Solde du compte courant	-675,3	-521,6	-568,3	-645,0	-811,9	-1 019,7	-902,5
Solde courant (en % du PIB)	-22,3	-14,7	-15,0	-16,0	-18,7	-22,0	-17,1

Source : BCEAO

La balance commerciale du Niger est structurellement déficitaire. Selon les estimations, ce déficit a connu une aggravation en 2015, passant de 368 milliards FCFA en 2014 à 554,1 milliards en 2015. Les exportations de biens sont estimées à 625,3 milliards FCFA en 2015 contre 715 milliards FCFA en 2014, soit une baisse de 12,5% attribuable à la diminution des ventes à l'étranger du pétrole (qui passent de 143,2 milliards en 2014 à 49,0 milliards en 2015, soit un recul de 65,8%) qui n'a pu être compensée par une légère hausse des exportations des animaux vivants (4%), de l'oignon et du niébé (12,8%).

D'une valeur de 1 083 milliards FCFA en 2014,

les importations de biens sont passées à 1 179,4 milliards en 2015 selon les estimations. Cette progression s'explique par l'accroissement des acquisitions de biens d'équipement, en hausse de 255,7 milliards, et des achats de produits intermédiaires, également en augmentation de 227,4 milliards. Ces acquisitions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du PDES et du renforcement de la sécurité. Le déficit du compte courant devrait s'établir à 1 019,7 milliards FCFA en 2016 et 902,5 milliards en 2017, soit respectivement 22% et 17,1% du PIB. L'évolution du compte de capital de 2011 à 2017 se présente comme suit :

Evolution du compte de capital (en milliards de FCFA)

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Acquisitions/cessions d'actifs financiers non produits	-3,3	-1,3	15,6	16,1	0,0	0,0	0,0
Transfert de capital	71,9	140,6	266,5	169,6	195,9	220,7	221,3
Solde du compte de capital	68,5	139,3	282,1	185,7	195,9	220,7	221,3

Source : BCEAO

Le solde du compte de capital a connu une amélioration importante en 2013 grâce aux transferts en capital. En 2015, le solde de ce compte s'est amélioré de 26,3 milliards FCFA, soit 15,5% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 195,9 milliards. Cette dynamique devrait se poursuivre en 2016 et 2017. Au total, le solde des

comptes non financiers (compte des transactions courantes et compte de capital) fait ressortir un besoin de financement de 616,0 milliards (14,6% du PIB) en 2015 contre 459,3 milliards (11,3% du PIB) en 2014.

L'évolution du compte financier de 2011 à 2017 se présente comme suit :

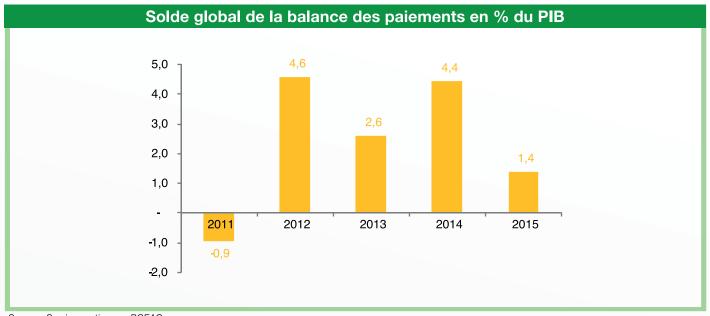
Evolution du compte financier (en milliards de FCFA)

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2015	2015
Investissements directs	-498,5	-428,4	-305,5	-372,6	-279,6	-523,1	-600,4
Investissements de portefeuille	-8,7	-4,9	9,4	-61,7	-87,8	-64,6	40,0
Autres investissements	-76,3	-116,9	-96,6	-206,4	-251,2	-257	-174,3
Solde du compte financier	-606,8	-382,3	-286,3	-459,3	-616,0	-799,0	-681,2

Source : BCEAO

Le solde du compte financier s'établit à -616,0 milliards en 2015, contre -459,3 milliards en 2014, soit une hausse des passifs nets de 34,1%.

Cette évolution s'explique par la hausse des flux nets d'investissements directs étrangers. L'évolution du solde global de la balance des comme suit : paiements du Niger de 2011 à 2015 se présente



Source: Services nationaux, BCEAO

Le solde global de la balance des paiements demeure positif depuis 2012, traduisant une accumulation des réserves de change. Il est estimé à 1,4% du PIB en 2015 contre 4,4% du PIB en 2014. En 2016 et 2017, le solde global devrait présenter une position excédentaire stable autour de 1% du PIB.

2.4. Situation monétaire

Les agrégats monétaires se sont consolidés durant la période 2011-2014. En effet, la masse monétaire a été caractérisée en 2011 par une hausse de 6,1% qui s'explique par la progression de 19,1% du crédit intérieur et de la régression des avoirs extérieurs nets de 10%. En 2012, la masse monétaire s'est accrue de 31,3% grâce à l'accroissement des avoirs extérieurs nets. Cette tendance à la hausse

s'est confirmée en 2014, avec une masse monétaire estimée à 1 112,6 milliards (+25,6%) contre 885,8 milliards en 2013, du fait des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur qui ont progressé respectivement de 34% et 15%. En 2015, la masse monétaire a progressé de 10,3% avec une hausse de 27,7% du crédit intérieur.

Les principaux indicateurs se présentent comme suit:

Evolution des agrégats monétaires (en milliards de fcfa)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Avoirs extérieurs nets	263,5	431,4	533,8	715,2	717,7	763,3	816,8
Crédit intérieur	418,4	454,9	433,3	498,5	636,5	722,0	857,5
En % du PIB	13,8	12,8	11,4	12,3	14,7	15,6	16,2
Position Nette du Gouvernement	15,8	-45,1	-86,5	-75,1	-16,2	-24,6	-12,3
Crédit à l'économie	402,6	500,0	519,8	573,6	652,7	746,6	869,8
En % du PIB	13,3	14,1	13,7	14,2	15,0	16,1	16,5
Masse monétaire	611,2	802,5	885,8	1 112,6	1 226,9	1 356,9	1 555,8
Variation (en %)	6,1	31,3	10,4	25,6	10,3	17,7	14,7

Source : INS / Administrations nationales, BCEAO

Le renforcement du crédit intérieur serait imputable à la hausse du crédit à l'économie, notamment à un accroissement de 10,5% des crédits ordinaires, mais atténuée par la hausse des dépôts du Gouvernement auprès du système bancaire améliorant ainsi sa Position Nette. Les avoirs extérieurs nets des

institutions monétaires ont stagné à 717,7 milliards FCFA en 2015, contre 715,2 milliards en 2014. En 2016 et 2017, la masse monétaire devrait progresser respectivement de 17,7% et 14,7%, grâce au dynamisme de l'économie induisant une hausse du crédit intérieur respectivement de 4,7% et 18,8%.

3. CLIMAT DES AFFAIRES

our améliorer l'environnement des affaires, le Niger a entrepris un certain nombre de réformes qui lui ont permis de gagner quatre (4) places entre 2014 et 2016 dans le classement Doing Business. Ces réformes, contenues dans le Plan de Développement Économique et Social (PDES), sont retracées ci-après :

- la création d'un guichet unique;
- la création de la Maison de l'Entreprise;
- la réduction des formalités et des délais de création d'une entreprise (seulement 4 procédures et le délai n'excède pas 3 jours);
- la mise en place du Conseil National des Investisseurs Privés (CNIP) qui est un cadre de dialogue public-privé sous la présidence du Premier Ministre et qui vise à lever les entraves au développement du secteur privé;
- l'adoption de la Charte des Petites et Moyennes Entreprises (PME);
- l'adoption d'un Code de travail souple qui reconnaît la liberté d'embauche et facilite l'octroi de visa de travail pour les étrangers;
- l'octroi d'avantages fiscaux dans la phase de réalisation et d'exploitation des investissements à travers le Code des investissements, le Code minier et le Code pétrolier;

- la possibilité de recours à l'arbitrage du Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI), en cas de litige;
- l'adhésion du Niger à l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA);
- le libre accès aux marchés publics, la transparence dans les procédures d'attribution des marchés et la possibilité de recours au niveau du Conseil de Régulation des Marchés Publics;
- la mise en place d'un cadre de Partenariat Public-Privé attractif et sécurisant;
- la possibilité pour les investisseurs de proposer des offres spontanées de projets en partenariat public-privé;
- la libéralisation du commerce, la liberté des prix et la libre concurrence.

Par ailleurs, grâce aux nombreuses réformes mises en oeuvre :

- le pays a enregistré une progression de quatre (4) places au classement de Transparency International 2015, traduisant les efforts consentis en matière de lutte contre la corruption;
- l'indicateur relatif à la création de l'entreprise a progressé de quarante-trois (43) points selon le rapport Doing Business 2016.

4. INTÉGRATION RÉGIONALE ET COMMERCE

e Niger est membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. Il partage cette ■ zone économique avec sept (7) autres pays: le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Sénégal et le Togo. L'espace UEMOA couvre une superficie de 3 509 600 km², pour une population totale d'environ 110 millions d'habitants. L'objectif de l'Union est de réaliser l'intégration économique membres, à travers le renforcement de la compétitivité des activités économiques dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé. Cet objectif est opérationnalisé à travers le partage d'une monnaie commune: le franc de la Communauté Financière Africaine (CFA) gérée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la mise en place d'un marché commun et la libre circulation des personnes et des biens. Un Pacte de Convergence,

de Stabilité, de Croissance et de Solidarité lie les pays de la zone par une surveillance multilatérale de leurs politiques budgétaires qui s'effectue au travers de critères de convergence que ces derniers doivent respecter. L'appartenance à l'UEMOA offre des opportunités en termes de commerce intérieur et extérieur. En effet, les échanges commerciaux intra-UEMOA se sont accrus en 2014 pour s'établir à 2 230,6 milliards FCFA contre 2 073,9 milliards en 2013, soit une hausse de 11,1%. En 2015, les exportations de biens du Niger dans la zone UEMOA se sont élevées à 90,7 milliards FCFA, soit 56,7% des exportations intra-communautaires. Quant aux importations, elles représentaient 60,4% des échanges intra-communautaires pour la même période. Depuis 2012, le Niger a mis en place un plan d'action pour répondre aux préoccupations majeures en matière d'intégration économique régionale, notamment :

- le respect des engagements auxquels le pays a souscrits;
- le renforcement de la présence du pays au sein des organisations sous régionales et régionales par une politique appropriée de représentation au plus haut niveau au sein des instances de décision et de direction de ces organisations;
- la participation active des acteurs privés au processus d'intégration et la valorisation des avantages de proximité avec les pays voisins;
- le renforcement du partenariat avec les pays de l'hinterland;
- l'augmentation de la compétitivité de l'économie;

- la promotion et la mise en œuvre des projets intégrateurs mettant en commun les efforts et les intérêts de plusieurs Etats Africains, notamment dans le domaine de l'énergie, des infrastructures de transport et de communication, de l'agriculture, des ressources naturelles, de l'industrie et des mines;
- la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux ainsi que le droit d'établissement et de résidence;
- la promotion de l'image de marque du pays au sein des Organisations Intergouvernementales (OIG) et sur le plan international.

5. FACTEURS DE RISQUES

e Niger affiche l'un des taux de croissance démographique les plus élevés au monde (3,9 % par an). Le pays souffre par ailleurs d'une insécurité alimentaire chronique et de la récurrence de crises naturelles (sécheresses, inondations et invasions acridiennes). Toutefois, un Dispositif National de prévention et de gestion des crises alimentaires rattaché au cabinet du Premier Ministre a été mis en place pour parer à cette situation.

Par ailleurs, la menace de groupes extrémistes tels que le groupe Al-Qaida au Maghreb islamique et al-Mourabitoune, Boko Haram et le MUJAO est toujours présente et les risques de répercussions négatives sur le Niger sont réels, même s'ils sont contenus. La crise malienne a davantage accentué la situation sécuritaire et humanitaire dans le pays, avec notamment l'afflux de nombreux réfugiés,

même si la stabilisation de la situation politique au Mali a permis d'améliorer la situation.

Les Autorités compétentes ont ainsi décidé de concilier les priorités de développement et celles d'ordre sécuritaire en poursuivant les réformes entreprises et en renforçant la sécurité par la combinaison d'une stratégie nationale et régionale. Le Niger est aussi confronté à d'importants risques macro-économiques du fait de la pression sur les dépenses publiques induite par les dépenses de sécurité liées aux menaces sécuritaires à ses frontières avec le Mali, la Libye et le Nigéria ainsi que les fluctuations des cours des matières premières et une forte dépendance des recettes au secteur des industries extractives. Par ailleurs, l'endettement public est modéré mais augmente rapidement.

6. ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

e Gouvernement du Niger a adopté en 2012 un nouveau plan directeur de développement économique et social: le Plan de Développement Economique et Social (PDES). L'objectif de ce plan est d'impulser une croissance soutenue et inclusive reposant sur les principes de la gestion axée sur les résultats. Il représente l'unique cadre de référence du Gouvernement en matière de politiques et stratégies de développement. Il s'articule autour des cinq (5) axes stratégiques ci-après :

- axe 1: consolidation de la crédibilité et de l'efficacité des institutions publiques;
- axe 2: création des conditions d'un développement durable, équilibré et inclusif:
- axe 3: sécurité alimentaire et développement agricole durable;
- axe 4: promotion d'une économie compétitive et diversifiée pour une croissance accélérée et inclusive;
- axe 5: promotion du développement social.

Ces axes stratégiques complémentaires et interdépendants, devraient permettre d'atteindre les objectifs et les résultats visés par le programme de renaissance du Niger ainsi que la déclaration de politique générale du Gouvernement. En effet, le PDES est un programme ambitieux qui présente de réelles opportunités et des perspectives de développement claires, surtout dans le secteur minier autour duquel pourraient se développer des activités industrielles. La mise en exploitation de la nou-

velle mine d'Imouraren constituera un tournant majeur dans la production d'uranium au Niger. Cette mine atteindra sa capacité maximale de production de 5 000 tonnes d'uranates par an en 2017, pour une durée d'exploitation de 35 ans. Le pays devrait ainsi se classer parmi les trois (3) premiers producteurs d'uranium, en se hissant en deuxième position après le Kazakhstan.

L'extraction de l'or tout comme celle des autres produits miniers devrait connaître une nouvelle période d'expansion. En plus de l'uranium et de l'or, le pays pourrait tirer profit de ses réserves de charbon qui dépasseraient les 80 millions de tonnes. Le Niger dispose également de plus d'un milliard de tonnes de réserves de minerais de fer. D'importantes réserves de calcaire constituent également une opportunité de développement de nouvelles cimenteries.

L'exploitation judicieuse des ressources susmentionnées peut offrir l'opportunité de jeter les bases d'une industrie locale diversifiée, créer des emplois et, ainsi, amorcer la transformation structurelle de l'économie nigérienne.

Il en est de même pour les hydrocarbures. Le potentiel pétrolier et gazier du Niger est lié à deux grands bassins sédimentaires qui couvrent 90% du territoire. Ce potentiel reste à établir par des travaux de prospection, mais les connaissances disponibles des caractéristiques géologiques du territoire nigérien révèlent un faisceau d'éléments favorables. Le cadastre pétrolier distingue actuellement 34 blocs. Parmi ceux-ci, seuls 4 blocs font l'objet de licences d'exploration ou d'exploitation. Le reste des 30 blocs est ouvert aux investisseurs.

Par ailleurs, le Gouvernement nigérien envisage de se doter d'une politique industrielle et d'un plan d'action incluant la révision du Code des investissements, la réhabilitation de zones industrielles existantes et/ou la création de nouvelles, ainsi que la mise en place d'un Fonds de restructuration et de mise à niveau des entreprises.

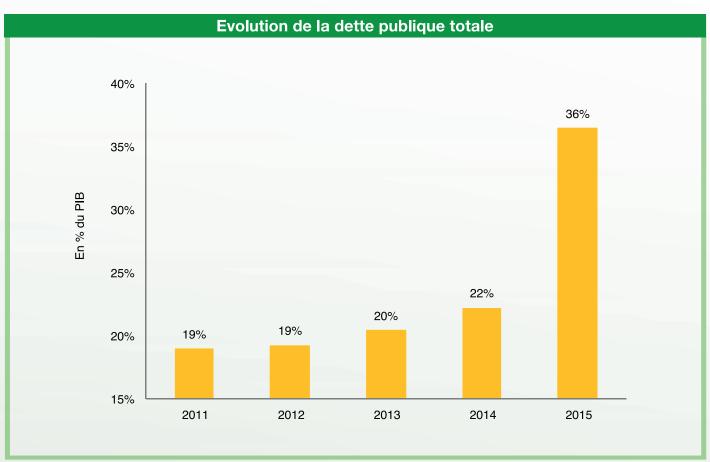
7. SITUATION DE LA DETTE

n fin décembre 2015, le stock de la dette publique est évalué à environ 1 535,9 milliards FCFA contre 871,5 milliards en 2014, soit une hausse de 43,5% (664,4 milliards). Il est constitué de la dette extérieure estimée à 27% du PIB (soit 73% de la dette globale) et de la dette intérieure évaluée à 10% du PIB (soit 27% de la dette totale).

Le taux d'endettement public total a connu une

évolution assez stable sur la période 2010-2014 avec un taux annuel moyen de 20,1% du PIB. Il est estimé à 36% du PIB en 2015, soit une progression de 14 points de pourcentage par rapport à 2014.

Toutefois, il reste inférieur au seuil de 70% du PIB retenu dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA.

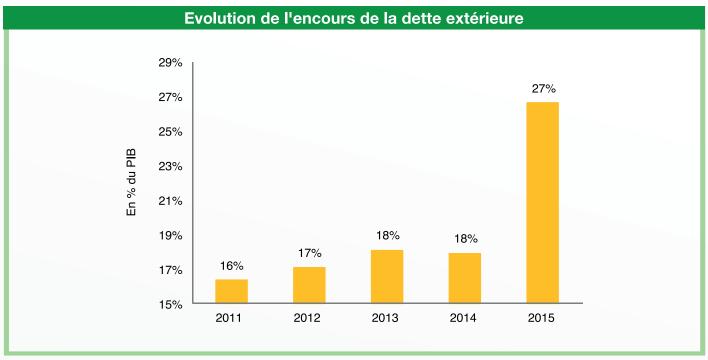


Source : DDP (Direction de la Dette Publique)

7.1. Dette extérieure

La dette extérieure a connu, sur la période 2010-2014, une augmentation stable autour de 17,4% par an. En fin 2015, elle était de 1 124,1 milliards, soit près de 27% du PIB enregistrant une hausse de 392,9 milliards par rapport à

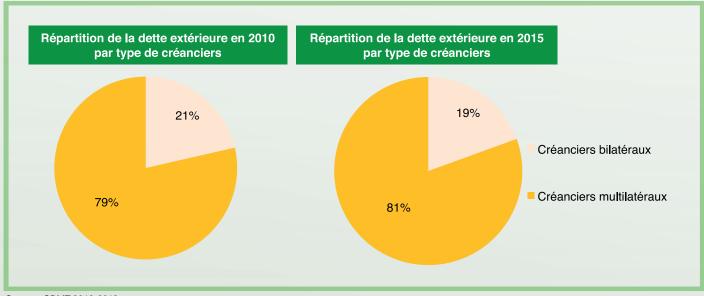
2014. Cette tendance haussière s'explique essentiellement par l'augmentation des nouveaux engagements à hauteur de 66,6 milliards entre 2014 et 2015, ainsi que les décaissements qui se sont accrus de 227,6 milliards.



Source: DDP

La dette extérieure est détenue principalement par les créanciers multilatéraux dont l'encours, à la fin de l'année 2015, se situe à 1 124,1 milliards représentant 81% de l'encours total de la dette extérieure. La part significative de la dette concessionnelle dans l'encours global de la dette extérieure s'explique par le recours privilégié à la dette concessionnelle, afin de garantir la viabilité de sa dette, vu les conditions favorables offertes par l'IDA (29,6% de l'encours de la dette extérieure), le FAD (10,8% de l'encours de la dette extérieure) et la

BOAD (16,6% de l'encours de la dette extérieure), notamment des taux d'intérêt faibles sur de longues maturités. En effet, le portefeuille est principalement composé de la dette à long terme (maturité supérieure à 10 ans) à hauteur de 66,3%. La dette à moyen terme (maturité comprise entre 2 et 10 ans) représente 27,1%, tandis que la proportion de la dette à court terme (maturité inférieure à 2 ans) est de 6,6%. La répartition par type de créanciers de la dette extérieure de 2011 à 2015 est illustrée ci-après:



Source : SDMT 2016-2019

La dette vis-à-vis des créanciers bilatéraux représente 19% de la dette extérieure dont 5,4% détenus par la Chine. Sur les nouveaux engagements, les créanciers non membres du Club de Paris constituent les principaux créanciers, leur encours se chiffrant à 3,5 milliards à fin 2014 et 2,8 milliards de

FCFA à la fin de l'année 2015. Quant au service de la dette extérieure, il était en 2015 de 38,3 milliards FCFA, contre un total de 30,5 milliards en 2014, soit une hausse de 20,3%. Il représente 3,23% des recettes budgétaires en 2015, soit une augmentation de 0,52 point de pourcentage par rapport à 2014.

7.2 Dette intérieure

L'encours de la dette publique intérieure s'est établi à 411,8 milliards (10% du PIB) en fin 2015 contre 140 milliards (3% du PIB) en fin 2014, soit une augmentation de 271,5 milliards. Il a connu une

tendance haussière sur les cinq (5) dernières années avec une hausse moyenne annuelle de 157,8 milliards et se décompose comme suit :

- 78,5 milliards de bons du Trésor;
- 235,2 milliards d'obligations du Trésor;
- 37,5 milliards de concours financiers;

- 39,0 milliards de titrisation;
- 13,5 milliards d'avances;
- 5,3 milliards d'arriérés de paiement.



Source: DDP

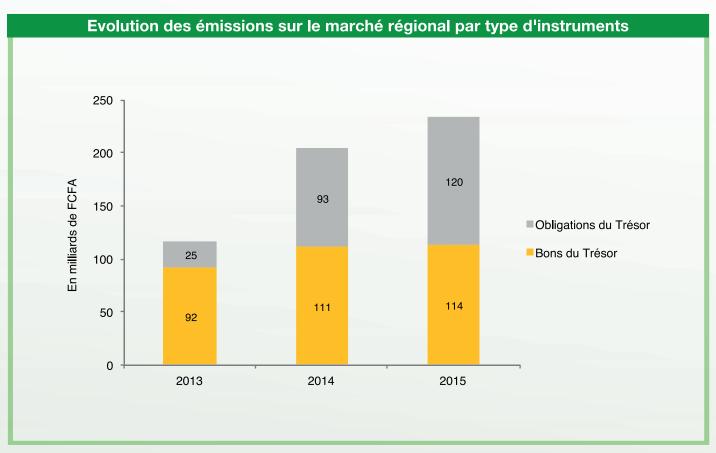
Le service de la dette intérieure se chiffrait à 26,5 milliards FCFA en 2015, soit une baisse de 11 milliards par rapport à 2014. Il représente 2%

des recettes budgétaires de l'année 2015 contre 1% de celles de l'année précédente.

7.3. Dette de marché en monnaie locale

L'abandon en 1999 des avances statutaires accordées par la BCEAO a ouvert la voie à la mobilisation de ressources sur le marché financier régional par les Etats membres de l'Union. Les montants mobilisés se sont par conséquent accrus depuis 2001. Les mobilisations de ressources sur le marché régional de la dette publique par l'Etat du Niger, ont toutes été réalisées par adjudication. Les émissions ont atteint pour la seule année 2015, un montant de 233,3 milliards FCFA pour un stock total de la dette sur le marché régional, au 31 décembre 2015, de 313,7 milliards. Le montant total des émissions de titres est passé de 116,9 milliards FCFA en 2013 à 233,3 milliards en

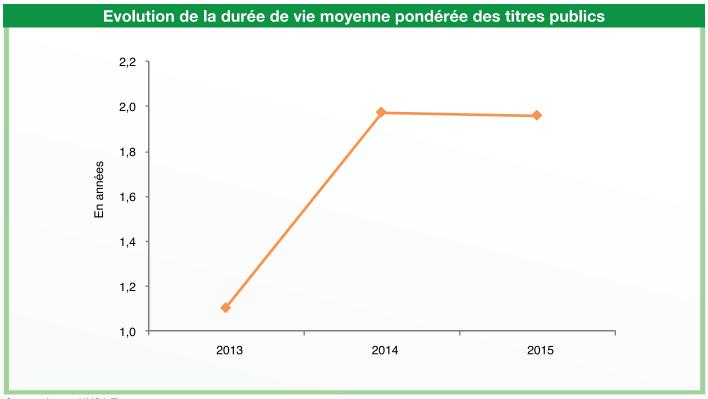
2015, soit une augmentation de 49,9%. La tendance haussière observée sur la période sous revue s'explique par une croissance des émissions d'obligations qui sont passées de 25 milliards en 2013 à 120 milliards en 2015, soit une hausse de 90 milliards en lien avec l'objectif de reprofilage de la dette retenu dans le cadre de la SDMT du Niger. Quant aux émissions de bons du Trésor, ils ont enregistré une hausse de 22 milliards (19%) en fin 2015. Le détail des émissions de titres publics de 2013 à 2015 est fourni à l'annexe III du présent document. L'évolution de la dette sur le marché régional par type d'instruments est illustrée par le graphe ci-dessous :



Source : Agence UMOA-Titres

La revue des titres émis montre que les opérations ont porté sur des maturités allant de 1 à 5 ans. Une analyse de ces maturités fait ressortir une évolution positive de la durée de vie moyenne des titres publics sur le marché régional passant de 1,1 à 2 années

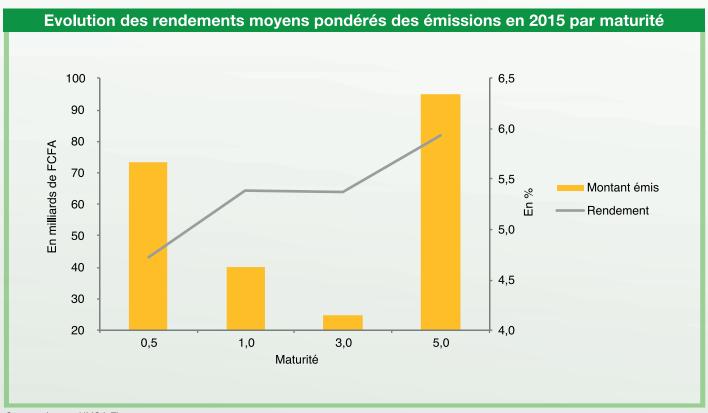
respectivement en 2013 et 2015 (voir graphe ci-dessous). Cette tendance à la hausse est en adéquation avec le besoin en ressources longues pour financer les projets d'investissement prévus dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES).



Source: Agence UMOA-Titres

En outre, l'évolution du coût des émissions en 2015 montre une structure de taux croissant comme

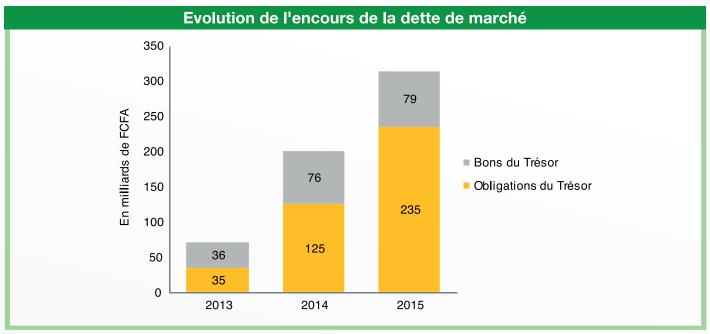
illustré dans le graphique ci-dessous.



Source : Agence UMOA-Titres

Au 31 décembre 2015, l'encours des titres publics s'élève à 313,7 milliards. Il est constitué de huit (8) titres dont deux (2) bons du Trésor et six (6) obligations du Trésor (voir liste des titres en vie à l'annexe IV). Il est en hausse de 77% par rapport à 2013 (243 milliards) et représente 7% du PIB en 2015, en hausse de cinq (5) points de pourcentage par rapport à 2013.

L'évolution de l'encours de la dette sur le marché régional est illustrée ci-après :



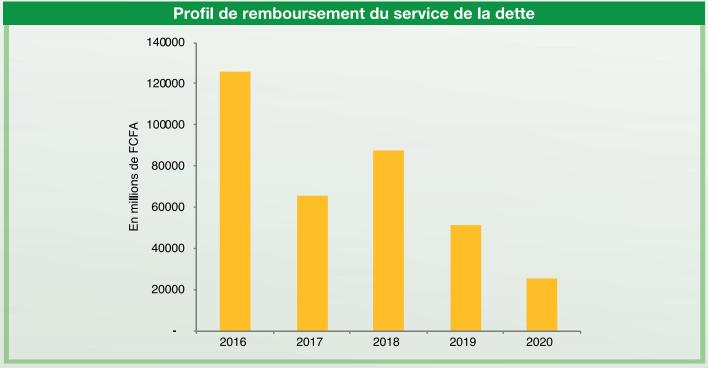
Source : Agence UMOA-Titres

Par ailleurs, les modalités de remboursement des titres publics sur le marché régional font ressortir un échéancier du service de la dette réparti comme suit au 31 décembre 2015 :

• court terme (jusqu'à 1 an): 125,6 milliards;

• moyen terme (au-delà de 1 an à 5 ans): 229,2 milliards.

Le graphique ci-dessous retrace l'échéancier par année:



Source : Agence UMOA-Titres

7.4. Stratégie d'endettement

La stratégie d'endettement adoptée par l'Etat du Niger a pour principal objectif d'atténuer les risques de refinancement et de stabiliser, voire de réduire le coût de l'emprunt. Cette stratégie permettrait à l'Etat d'assurer les besoins de financement de tous les engagements, en intégrant les contraintes et les risques potentiels afin d'éviter les décisions prises uniquement sur la base du coût ou par des opportunités de court terme.

Par ailleurs, cette stratégie est en phase avec la nouvelle politique d'endettement proposée par le FMI et tient également compte de l'incertitude sur la disponibilité des ressources concessionnelles au regard de l'épuisement progressif des principaux fonds (IDA et FAD), qui constituent les créanciers privilégiés du Niger. L'objectif principal de cette réforme étant de permettre aux pays de gérer efficacement leur dette, de préserver les garanties pour la viabilité de la dette et leurs incitations pour l'emprunt concessionnel.

La stratégie d'endettement public du Niger sur la période 2017-2020 a pour but de diversifier les sources de financement, avec un endettement dont la structure est constituée de 40% de dette concessionnelle, 20% de dette semi-concessionnelle, 5% de dette commerciale extérieure et 35% de recours au marché intérieur, y compris les ressources de la BOAD.

Le plafond prévisionnel d'emprunts s'établirait en moyenne annuelle à 8,2% du PIB sur la période 2017-2020. En effet, il devrait décroître de 10% du PIB en 2017 pour se stabiliser autour de 5,7% du PIB en 2020. Le programme d'endettement sur la période concernée devrait s'articuler comme suit :

- Pour ce qui est de la dette extérieure, elle représenterait 65% de la dette totale avec une maturité moyenne de 12,2 ans. Elle sera structurée comme ci-après :
 - 61,5% de dette concessionnelle;
 - 30,7% de dette semi-concessionnelle;
 - 7,8% de dette commerciale.

• En ce qui concerne le financement intérieur, le scénario retenu prévoit une forte prépondérance d'obligations du Trésor, une part de plus en plus faible des bons du Trésor et le recours continu aux emprunts directs auprès du système financier régional, précisément auprès de la BOAD, à hauteur d'environ 30% des emprunts domestiques en 2016 et 2017.

La forte prépondérance des obligations du Trésor sur les bons du Trésor retenue dans le cadre de la stratégie d'endettement, vise à réduire les risques de refinancement et de taux d'intérêt à travers le rallongement des maturités des titres émis. Afin d'assurer une mise en œuvre satisfaisante de cette stratégie, les autorités prévoient de :

- poursuivre les efforts de réduction des déficits budgétaires à travers le renforcement de la mobilisation des recettes internes, notamment fiscales, et la maîtrise des dépenses;
- déployer des efforts en matière de renforcement de la coordination institutionnelle de la gestion de la dette;
- adopter et mettre en application un manuel de procédures sur la gestion de la dette:
- assainir le stock des engagements de dette en cours;
- renforcer la politique de diversification des partenaires.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement de la gestion de la dette publique en vue de préserver sa viabilité, le Gouvernement s'engage à respecter les limites d'endettement public prévues dans les programmes appuyés par le FMI, en élaborant un plan d'emprunt extérieur à moyen terme qui définit:

- la stratégie d'investissement et la liste des projets d'investissement;
- les sources de financement;

- l'utilisation des financements;
- la stratégie de gestion de la dette qui assure la viabilité de la dette et la soutenabilité fiscale et extérieure.

7.5. Viabilité et soutenabilité —

Le Niger a atteint en avril 2004 le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) renforcée et a bénéficié en 2006, au titre de l'Initiative d'Allégement de la Dette Multilatérale (IADM), des concours sous forme d'annulation de dette du Fonds Africain de Développement (FAD), de l'Association Internationale de Développement (AID) et du Fonds Monétaire International (FMI).

La dernière analyse de la viabilité de la dette effectuée en 2015 indique que le Niger fait face à un risque de surendettement modéré.

En effet, les ratios de la dette extérieure restent pendant toute la période de la projection (2015-2035) inférieurs aux seuils nominaux comme illustré par le tableau ci-dessous. Les ratios « valeur actuelle (VA) de la dette » rapportée au PIB, aux exportations et aux recettes devraient rester inférieurs aux seuils de référence à moyen terme. Toutefois, le ratio VA de la dette extérieure sur PIB affiche une progression constante, se rapprochant du seuil entre 2026 et 2030, nonobstant la forte croissance du PIB notée sur la même période.

Les indicateurs du service de la dette restent nettement inférieurs à leurs seuils de référence pendant toute la période de projection. Cependant, au début de la période d'analyse, le ratio VA/Exportations franchirait le seuil de 150% en 2016, en raison de la prise en compte des passifs conditionnels que sont la ligne de crédit avec EXIM BANK de Chine, la garantie SORAZ et les CPPP, ainsi que les tirages sur les prêts syndiqués avec la BOAD, n'ayant pas

fait l'objet de décaissement en 2015. Globalement, les tests de sensibilité (choc le plus extrême) montrent que les indicateurs d'endettement apparaissent particulièrement vulnérables à :

- une baisse des performances des exportations: une baisse des exportations en début de période (2017 et 2018) entraînerait un dépassement du seuil du ratio VA/Exportations jusqu'en 2036, avec un écart relatif de plus de 60% en moyenne;
- une dépréciation du FCFA vis-à-vis du dollar US: une dépréciation de 30% en 2017 induirait un dépassement du seuil du ratio VA/Exportations jusqu'en 2036, avec un écart de 25% en moyenne.

Concernant la dette publique, dans le scenario de référence, la VA de la dette publique/PIB en 2015, estimée à 39,8% du PIB, est en dessous de son point de référence et le resterait durant toute la période. La viabilité de la dette publique suivrait la même tendance que la dette extérieure, celle-ci représentant 73,2% de la dette publique.

Le ratio service de la dette/recettes budgétaires se situe à 7,5% en 2015 et connaîtrait une évolution ascendante sur toute la période de projection pour se situer à 27,4% en 2036, soit plus du tiers des recettes budgétaires.

Tableau des indicateurs de viabilité

Libellé	Seuil ¹	2015	2016	2017	2017	2021	2036	
Cadre de viabilité de la dette publique								
VA de la dette du secteur public	<56	39,8	40,0	38,7	33,6	40,5	42,2	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	N/A	178,7	164	158,3	134,1	169,5	186,1	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	N/A	229,5	212,2	201,9	162,7	191,1	194,7	
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %)	N/A	7,5	18,5	19,8	16,0	17,8	27,4	
Ratio service de la dette/recettes (en %)	N/A	9,7	24,0	25,3	19,4	20,1	28,7	
Cadre de viabilité de la dette extérieure								
VA de la dette extérieure en % du PIB	<40	30,1	30,4	30,3	27,6	32.4	29,6	
VA de la dette extérieure en % des exportations	<150	178	160,7	128,8	66,2	87.0	100,8	
Ratio service de la dette/exportations (en %)	<20	5,4	11,7	10,4	5,1	5.0	8,3	

Source: Rapport AVD Niger 2015

N/A: Non Applicable indique les cas où les seuils des indicateurs ne sont pas définis.

Afin de pallier le risque modéré persistant de surendettement du Niger, les autorités envisagent, dans le cadre des mesures visant à renforcer la gestion de la dette notamment à travers le nouveau Comité interministériel de la gestion de la dette créé par décret signé du Premier Ministre en date du 18 juin 2015, d'éviter la réapparition d'emprunts non-concessionnels et de limiter l'accumulation de

la dette extérieure et publique afin de préserver la viabilité des finances publiques et de la dette.

Les prêts non-concessionnels et commerciaux contractés seraient utilisés pour des projets d'infrastructures à rendement élevé qui produiront suffisamment de recettes publiques pour couvrir le service de la dette lié à ces projets.

Rappel du scénario de référence :

Le scénario de référence part de l'hypothèse de la mise en œuvre de politiques macroéconomiques et de réformes structurelles saines et d'un plan d'investissement ambitieux. Le taux de croissance prévu dans le scénario s'établirait à 7,1% entre 2016 et 2019. Le taux d'inflation en

dessous de 3% sur toute la période de projection grâce à la mise en œuvre de politiques macroéconomiques prudentes. Le taux d'investissement s'établirait à 23,4% du PIB en moyenne entre 2016-2019, et remonterait à 25,9% du PIB entre 2020 et 2036.

¹ Seuils retenus pour les pays ayant une évaluation de la qualité des politiques et des institutions moyenne (EPIN ou CPIA) de la Banque mondiale

ANNEXES

ANNEXE I : DÉTAIL DU STOCK DE LA DETTE EXTÉRIEURE DE 2011 À 2015 -

Stock de la dette extérieure (en milliards de FCFA)

Libellés	2011	2012	2013	2014	2015
Créanciers bilatéraux	106	119,9	163,9	155,1	218,7
Créanciers multilatéraux	388,9	486,3	518,6	577,2	905,4
Dette extérieure (en % du PIB)	16	17	18	18	27

Source : DDP

ANNEXE II : DÉTAIL DU STOCK DE LA DETTE INTÉRIEURE DE 2011 À 2015 -

Encours de la dette intérieure en milliards de FCFA

Libellés	2011	2012	2013	2014	2015
Stock dette intérieure	76,0	73,2	87,9	140,3	411,8
En % du PIB	3	2	2	3	10

Source : DDP

ANNEXE III : DÉTAIL DES ÉMISSIONS DU NIGER DE 2013 À 2016 -

Emetteur	Libellé	ISIN	Voie	Maturité (années)	Date d'émission	Montant émis (millions FCFA)	TMP*
Niger	NG -BT - 3 mois - 08.mai.13	NE000000148	Adjudication	0,25	06/02/13	15 710	4,66
Niger	NG -BT - 6 mois - 12.novembre.13	NE0000000155	Adjudication	0,50	14/05/13	40 000	4,41
Niger	NG -BT - 6 mois - 07.mai.14	NE000000163	Adjudication	0,50	06/11/13	36 150	4,70
Niger	NG - 6,25% - 5 ans - 20.novembre.18	NE000000171	Adjudication	5,00	20/11/13	25 000	6,29
Niger	NG -BT - 12 mois - 29.janvier.15	NE000000189	Adjudication	1,00	30/01/14	41 000	4,79
Niger	NG - 6,25% - 5 ans - 03.avril.19	NE000000197	Adjudication	5,00	02/04/14	63 300	6,34
Niger	NG -BT - 6 mois - 05.novembre.14	NE0000000205	Adjudication	0,50	06/05/14	35 000	4,85
Niger	NG - 6,25% - 5 ans - 22.août.19	NE0000000213	Adjudication	5,00	21/08/14	30 000	6,32
Niger	NG -BT - 6 mois - 30.avril.15	NE0000000221	Adjudication	0,50	30/10/14	34 800	4,97
Niger	NG -BT - 12 mois - 20.janvier.16	NE0000000239	Adjudication	1,00	21/01/15	40 000	5,38
Niger	NG - 6% - 5 ans - 25.février.20	NE0000000247	Adjudication	5,00	24/02/15	30 000	6,16
Niger	NG -BT - 6 mois - 22.octobre.15	NE0000000254	Adjudication	0,50	23/04/15	35 000	4,62
Niger	NG - 6% - 5 ans - 25.février.20	NE0000000247	Adjudication	5,00	09/06/15	33 000	5,98
Niger	NG - 5,5% - 3 ans - 29.juillet.18	NE0000000262	Adjudication	3,00	28/07/15	25 000	5,37
Niger	NG - 6% - 5 ans - 25.février.20	NE0000000247	Adjudication	5,00	08/09/15	31 796	5,67
Niger	NG -BT - 6 mois - 20.avril.16	NE0000000270	Adjudication	0,50	21/10/15	38 500	4,84
Niger	NG -BT - 12 mois - 12.janvier.17	NE0000000288	Adjudication	1,00	14/01/16	44 000	5,14
Niger	NG - 5,5% - 3 ans - 01.avril.19	NE0000000296	Adjudication	3,00	31/03/16	38 500	6,02
Niger	NG -BT - 6 mois - 13.octobre.16	NE0000000304	Adjudication	0,50	14/04/16	44 000	5,08
Niger	NG -BT - 3 mois - 30.août.16	NE0000000312	Adjudication	0,25	31/05/16	16 500	4,05
Niger	NG - 6% - 5 ans - 18.août.21	NE0000000320	Adjudication	5,00	17/08/16	38 275	6,50
Niger	ETAT DU NIGER 6,50% 2016-2021 (5 ans)	NE0000000353	Syndication	5,00	22/08/16	38 808	6,50
Niger	NG - 6% - 5 ans - 18.août.21	NE0000000320	Adjudication	5,00	15/09/16	35 000	6,67
Niger	NG -BT - 24 mois - 04.octobre.18	NE0000000338	Adjudication	2,00	06/10/16	34 110	6,03
Niger	NG - 6,5% - 7 ans - 18.novembre.23	NE000000346	Adjudication	7,00	17/11/16	30 000	7,29

(*) Taux Moyen Pondéré Source : Agence UMOA-TITRES

ANNEXE IV : DÉTAIL DES TITRES EN VIE EN FIN 2016 -

Emetteur	Libellé	ISIN	Maturité (années)	Date d'émission	ТМР	Coupon	Encours en fin 2016 (millions de FCFA)
Niger	NG - 6,25% - 5 ans - 20.novembre.18	NE000000171	5,00	20/11/13	6,29	6,25	12 500
Niger	NG - 6,25% - 5 ans - 03.avril.19	NE000000197	5,00	02/04/14	6,34	6,25	47 475
Niger	NG - 6,25% - 5 ans - 22.août.19	NE0000000213	5,00	21/08/14	6,32	6,25	22 500
Niger	NG - 6% - 5 ans - 25.février.20	NE0000000247	5,00	24/02/15	6,16	6,00	71 097
Niger	NG - 5,5% - 3 ans - 29.juillet.18	NE0000000262	3,00	28/07/15	5,37	5,50	25 000
Niger	NG - 5,5% - 3 ans - 01.avril.19	NE0000000296	3,00	31/03/16	6,02	5,50	38 500
Niger	NG - 6% - 5 ans - 18.août.21	NE0000000320	5,00	17/08/16	6,50	6,00	73 275
Niger	ETAT DU NIGER 6,50% 2016-2021 (5 ans)	NE0000000353	5,00	22/08/16	6,50	6,50	38 808
Niger	NG -BT - 24 mois - 04.octobre.18	NE0000000338	2,00	06/10/16	6,03		34 110
Niger	NG - 6,5% - 7 ans - 18.novembre.23	NE0000000346	7,00	17/11/16	7,29	6,50	30 000

Source : Agence UMOA-TITRES

LEXIQUE

Adjudication (pour les titres publics) : vente aux enchères des titres émis par le gouvernement central. Dans la zone UEMOA, elle est organisée par la BCEAO et seules les banques et autres institutions financières régionales qui ont des comptes à la BCEAO peuvent y participer. Les autres entités ne peuvent souscrire aux adjudications que par l'intermédiaire des banques de l'UEMOA.

Amortissement ou échéance : période entre le décaissement d'un prêt et son dernier remboursement, composée du délai de grâce et de la période de remboursement.

Appel public à l'épargne : appel à concurrence sur le marché financier de titres publics par l'intermédiaire d'une SGI. Il est ouvert à tout épargnant.

Avoirs extérieurs nets (AEN): créances ou engagements nets des institutions monétaires (Banque Centrale et banques) sur l'extérieur. Ce poste correspond à l'ensemble des rubriques des situations de la Banque Centrale et des banques relatives à leurs opérations avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des avoirs extérieurs bruts, l'ensemble des engagements extérieurs, y compris les engagements à moyen et long terme.

Besoin de financement de l'Etat : montant global nécessaire pour couvrir le déficit budgétaire primaire et les charges d'intérêt et d'amortissement liées à la dette.

Bons du Trésor : titres publics à court terme d'une durée comprise entre 7 jours et 2 ans, émis par un Etat membre de l'UEMOA.

Club de Paris: groupe informel de pays créanciers (généralement des pays de l'OCDE), qui se réunissent à Paris pour négocier des accords de restructuration de la dette avec des pays débiteurs connaissant des problèmes de service de la dette.

Créanciers bilatéraux : gouvernements, banques centrales, agences et agences de crédit à l'exportation, qui prêtent à un gouvernement débiteur sur une base intergouvernementale.

Créanciers multilatéraux : institutions interna-

tionales qui prêtent des fonds à des termes concessionnels et/ou non-concessionnels, comme le FMI, la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

Crédits à l'économie (CE) : ensemble des concours consentis à l'économie par les banques (refinancés ou non), les établissements financiers (partie refinancée par la Banque Centrale) et par le Trésor (à travers l'acceptation de traites douanières).

Crédit intérieur = Crédit à l'économie + Position nette du Gouvernement (voir PNG).

Décaissement : versement de tout ou partie du montant contracté aux termes d'un prêt.

Déficit budgétaire : différence entre recettes totales et dépenses totales et prêts nets.

Déficit du compte courant : solde déficitaire des transactions courantes de la balance des paiements.

Déficit primaire : différence négative entre recettes et dépenses, hors paiements d'intérêt.

Dette publique extérieure : emprunts de l'administration centrale à l'égard des non-résidents.

Dette publique intérieure : emprunts de l'administration centrale à l'égard des résidents.

Dette non-concessionnelle : dette contractée aux conditions du marché.

Dette publique : somme de toutes les dettes de l'administration centrale (extérieure et intérieure).

Données économiques :

- **Réalisations :** données économiques pour les années passées, calculées sur la base des informations économiques exhaustives recueillies sur l'activité économique par les administrations nationales. Elles devraient correspondre plus ou moins aux données des comptes définitifs pour l'année N-3;

- **Estimations :** correspondent aux comptes semi-définitifs ou provisoires, arrêtés sur la base des informations économiques d'une année donnée. Elles sont généralement non exhaustives et/ou non entièrement validées ;
- Projections ou prévisions économiques : correspondent aux données économiques calculées sur la base des hypothèses formulées sur l'évolution future de l'activité économique. Ces projections peuvent couvrir partiellement certains comptes pour lesquels il n'existe que des données provisoires et/ou partielles.

Elément don : différence entre la valeur nominale (VN) et la valeur actualisée (VA) du service de la dette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt ((VN-VA)/VN).

Emprunt concessionnel : prêts et crédits qui sont assortis d'une période d'amortissement de longue durée et/ou de taux d'intérêt inférieurs au marché, tels qu'ils comportent un élément don d'au moins 35 %.

Euro-bond (ou Euro-obligation) : obligation en dollar au niveau du marché financier de Londres.

Inflation : hausse généralisée des prix à la consommation. Il en résulte une perte du pouvoir d'achat de la monnaie.

Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : initiative lancée en juin 2005 pour accélérer les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Initiative PPTE : cadre adopté par la Banque mondiale et le FMI en 1996 pour régler les problèmes de dette extérieure des pays pauvres très endettés, qui a pour objectif d'apporter un allègement global de la dette suffisant pour parvenir à la viabilité de la dette.

Masse monétaire (MO) : ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires.

Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires

(comptes d'épargne et dépôts à terme).

Obligations du Trésor : titres publics à moyen ou long terme émis à travers des adjudications ou des appels publics à l'épargne.

Passif conditionnel : dettes contractées par les autres entités publiques à l'exception de l'administration centrale (collectivités locales et secteur parapublic).

Position Nette du Gouvernement (PNG) : créances nettes ou engagements nets du Trésor vis-à-vis du reste de l'économie.

La position nette du Gouvernement est constituée par la différence entre les dettes du Trésor et ses créances sur la Banque Centrale, les banques et les particuliers et entreprises.

Par convention, une PNG créditrice est précédée du signe (-) tandis qu'une PNG débitrice est précédée du signe (+).

Pression fiscale : le ratio recettes fiscales rapportées au PIB.

Risque de refinancement : risque lié au renouvellement de la dette arrivée à échéance. Il peut porter sur le coût du refinancement ou l'impossibilité d'obtenir les montants souhaités.

Risque de taux d'intérêt : le risque de taux d'intérêt fait référence à la vulnérabilité du portefeuille de la dette et au coût de la dette du gouvernement à des taux d'intérêt élevés du marché, au point où la dette à taux fixe et la dette à taux variable qui arrivent à maturation sont réévaluées.

Risques de change : risques liés aux fluctuations des taux de change.

Service de la dette : tout paiement à effectuer au titre du principal, des intérêts et des commissions d'un prêt.

Solde primaire : (voir déficit primaire).

Solde primaire de base : recettes totales hors dons - dépenses courantes + intérêt sur dette publique - dépenses en capital sur ressources propres.

Stock de la dette publique : montant à une date donnée des décaissements de dettes non encore remboursées.

Taux de change : prix d'une devise en terme d'une autre.

Taux d'endettement : ratio du stock de la dette publique rapporté au PIB.

Taux d'investissement de l'économie d'un pays : un ratio qui indique la formation brute de capital fixe de tous les agents économiques (gouvernement, entreprises, ménages) exprimée en pourcentage du PIB. Pour un pays, la FBCF est la somme des investissements matériels et logiciels réalisés pendant un an dans ce pays.

Les termes de l'échange : expriment pour un pays le rapport entre le prix des exportations et le

prix des importations. Ils sont généralement calculés à partir d'indices de prix et indiquent une évolution par rapport à une année de référence (T= [indice des prix des exportations / indice des prix des importations] x 100).

Les termes de l'échange s'améliorent dans le temps (T>100) si une économie exporte une quantité moindre de marchandises pour se procurer la même quantité de biens importés (en d'autres termes, les mêmes quantités exportées permettent d'acheter une quantité accrue de marchandises importées): les recettes d'exportation s'améliorent dans ce cas. Dans le cas inverse, les termes de l'échange se dégradent (T).

Ce rapport de prix traduit ainsi l'évolution du pouvoir d'achat des exportations en importations, à volume d'échanges donné (la structure des échanges est fixée) : il reflète la compétitivité-prix d'un pays (indépendamment de l'effet quantité).





Bâtir un Marché régional des Titres Publics au service du développement des Etats de l'Union



Ensemble, construisons l'UMOA de demain